



MODALITES D'ACQUISITION D'UN TERRAIN

Toute personne intéressée doit adresser un courrier de réservation à la Mairie, accompagné des pièces suivantes :

- Copie d'un titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport),
- État civil complet avec précisions si mariage ou PACS,
- Coordonnées postales et téléphoniques,
- Indication de la profession exercée.

Ce courrier doit être envoyé en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis en mains propres en Mairie contre décharge à compter du 29 mai 2019.